

NOUVELLE TABLE DE POINTAGE EN RACE NORMANDE

La table de pointage est le document de référence pour l'évaluation morphologique des animaux. Cette version est issue d'une réforme menée par la Commission Technique et Génétique de l'Organisme de Sélection en race Normande. Sa mise en application fait suite à la session d'harmonisation des techniciens pointeurs d'Octobre 2011.

La table comporte des données de différentes natures :

- des mensurations corporelles effectuées avec une toise
- des descriptions objectives mesurées à « l'œil » sans influence de facteur extérieur
- des appréciations, jugements de valeurs dont les notes traduisent une échelle de mauvais à bon, modulés en fonction de l'âge de l'animal, de son état physiologique et du milieu.

Les mensurations et les descriptions sont destinées au calcul de la valeur génétique des animaux, effectué trois fois par an par l'INRA. Les appréciations fournissent une valeur phénotypique et ne participent pas à l'indexation sauf la synthèse aplombs.

L'examen morphologique de chaque animal comprend **33 mesures et notes** réparties en 4 sous-ensembles anatomiques :

- le squelette : 2 postes mesurés ou notés et 2 postes notés et 1 synthèse
- les caractères fonctionnels : 1 description du bassin, 1 description de la rectitude du dessus, 5 descriptions des membres et 1 synthèse des aplombs
- la musculature : 3 descriptions et 1 synthèse
- la mamelle : 7 descriptions, 1 synthèse et l'enregistrement de la vitesse de traite

La valeur phénotypique de l'animal est calculée par la synthèse morphologique ramenée sur 100 points à partir des 4 synthèses ci-dessus et de la rectitude du dessus

On trouve également 1 enregistrement du tempérament et 1 note d'état d'engraissement de l'animal qui donneront lieu à une indexation et 2 caractères annexes : la couleur de la robe et les tâches sur la tête. Ces 2 postes ne rentrent pas dans l'indexation de l'animal.

Toutes les notes, descriptions et appréciations varient selon une échelle de notation comprise entre 1 et 9, à l'exception de la rectitude du dessus, de la vitesse de traite et du tempérament, où l'échelle de notation est comprise entre 1 et 5.

LE FORMAT

L'évaluation de ce poste est réalisée par 2 mesures prises à la toise : la hauteur au sacrum et la largeur aux ischions. Toutefois, pour ces 2 postes, le protocole autorise 15% des animaux à être jugé à l'œil (non mesuré). Cependant, tous les animaux d'une même visite doivent être jugés selon le même protocole. Les 2 autres postes : la profondeur du corps et la largeur de poitrine sont jugés à l'œil (non mesuré).

Pour réaliser cette évaluation, l'animal doit être bien posé sur une surface horizontale et bien dégagée.

Schéma à utiliser : vue de $\frac{3}{4}$ (2) avec mise en évidence de HS, LP, PC et IS

HAUTEUR AU SACRUM (HS)

Protocole mesuré : Placé sur le côté et à droite de l'animal, toise tenu bien verticalement, mesure prise à l'intersection de la colonne vertébrale avec la ligne joignant les pointes de hanches (« croisée des hanches »).

Protocole noté : Placé sur le côté et à droite de l'animal, le technicien estime la distance verticale entre le sol et la ligne joignant les pointes de hanches (« croisée des hanches »). Cette distance estimée est ensuite transformée en note grâce à la table de correspondance suivante :

Table de correspondance de la Hauteur au Sacrum (HS)

Note	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Mensuration (en cm)	<= 137	138-139	140-141	142-143	144-145	146-147	148-149	150-151	>=152

LARGEUR DE POITRINE (LP)

Placé de $\frac{3}{4}$ arrière et à droite de l'animal, le technicien estime la distance entre l'axe formé par les membres antérieurs à la base du sternum. Cette largeur est estimée via une échelle de notation allant de 1 à 9. La note 1, correspond à la largeur de poitrine la plus faible et la note 9, à la largeur de poitrine la plus grande.

Table de correspondance de la Largeur de Poitrine (LP)

Note	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Mensuration (en cm)	<= 29	30-31	32-33	34-35	36-37	38-39	40-41	42-43	>=44

PROFONDEUR DE CORPS (PC)

Placé sur le côté et à droite de l'animal, le technicien estime la distance verticale maximale entre la colonne vertébrale et le point le plus bas de l'abdomen. Cette distance est estimée via une échelle de notation allant de 1 à 9. La note 1, correspond à la profondeur de corps la plus faible et la note 9, à la profondeur de corps la plus grande.

La largeur de poitrine et la profondeur de corps sont liées à la capacité respiratoire et à la capacité d'ingestion de l'animal.

Table de correspondance de la Profondeur de Corps (PC)

Note	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Mensuration (en cm)	<= 74	75-76	77-78	79-80	81-82	83-84	85-86	87-88	>=89

LARGEUR AUX ISCHIONS (IS)

Protocole mesuré : Largeur du bassin mesurée aux pointes extérieures des fesses à l'aide de la toise. Recommandée au niveau international, cette mesure est la plus en rapport avec la facilité de vêlage.

Protocole noté : Placé à l'arrière de l'animal, le technicien évalue la largeur du bassin entre les pointes extérieures des fesses de l'animal. Cette largeur estimée est ensuite transformée en note grâce à la table de correspondance suivante :

Table de correspondance de la Largeur aux Ischions (IS)

Note	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Mensuration (en cm)	<= 36	37	38	39	40	41	42	43	>=44

SYNTHÈSE FORMAT

Synthèse des mensurations et/ou des notes précédentes, elle allie taille (via HS), volume (via PC et LP) et développement du bassin (IS). Elle exprime la croissance et le développement de l'animal.

- 1 : animal chétif, arrêté dans sa croissance et son développement
- 3 : animal manquant de taille et de volume
- 5 : animal moyen en taille avec un développement correct
- 7 : animal grand, présentant un bon développement
- 9 : animal très grand, bien développé et très éclaté

CARACTERES FONCTIONNELS

Ils comprennent l'inclinaison du bassin, la rectitude du dessus et les membres. La qualité des membres, leur « solidité », dont dépendent la locomotion et la station debout, est un des éléments importants de la longévité des animaux. Elle est l'objet d'une description comprenant l'angle du jarret, la qualité de l'articulation, l'angle du pied le parallélisme et la locomotion ainsi que d'une appréciation : la synthèse aplombs.

L'inclinaison du bassin dont résulte la facilité de vèlage est l'objet d'une description.

INCLINAISON DU BASSIN

Animal à l'arrêt sur un plan horizontal et jugé sur son profil droit. Angle formé par la droite passant par la pointe haute de la hanche et la pointe haute des ischions avec l'horizontale. La note la plus faible 1, correspond à des ischions nettement plus hauts que les hanches (bassin « renversé »). La note de 5, optimale, correspond à un bassin légèrement incliné (angle autour de 10°). La note la plus forte 9, correspond à un angle très important (bassin très incliné ou « fuyant »).

Schéma à utiliser : vue de côté

RECTITUDE DU DESSUS

Animal à l'arrêt et jugé sur son profil droit, le technicien évalue la rectitude du dessus sur une zone allant du garrot à l'attache de queue. La note de 5, optimale, correspond à un animal avec une ligne de dos parfaitement droite et avec un rein solide. La note de 1 correspond à une ligne de dos très relâchée ou très bossu avec un rein très faible.

Schéma à utiliser : vue de côté

LES MEMBRES

ANGLE DU JARRET

Animal à l'arrêt sur un plan horizontal, jugé de profil et à droite de l'animal. Angle formé par le tibia (la « jambe ») et le métatarse (le « canon »). La note la plus faible 1, correspond à un angle d'environ 90° (jarret très « coudé »). La note médiane 5, optimale, correspond à un angle de 130 à 140°. La note la plus forte 9, correspond à un angle plat 180° (jarrets « droits »).

Schéma à utiliser : vue de côté

QUALITE DE L'ARTICULATION

Vue de l'arrière et sur le profil droit de l'animal, elle est notée de 1 à 9. La note de 9, optimale correspond à un jarret bien dégagé et sain. A l'inverse, la note de 1 correspond à un jarret grossier et engorgé.

Schéma à utiliser : zoom sur les membres arrière avec vue de côté

ANGLE DU PIED

Animal à l'arrêt, il est jugé sur son profil droit. Angle formé par la partie antérieure du sabot par rapport au sol, observé sur les membres arrières. La note de 9 correspond à un angle du pied très ouvert (se rapprochant d'un angle droit) alors que la note 1 correspond à un angle très fermé.

Schéma à utiliser : zoom sur les membres arrière avec vue de côté

PARALLELISME

Animal à l'arrêt, le technicien évalue l'orientation des membres en vue arrière. La note 9, optimale, correspond à un animal avec des membres parfaitement parallèles en vue arrière. La note 5 correspond à une intersection à 70cm entre les droites formées par l'orientation des pieds arrières. La note 1 correspond à des membres panards avec une intersection à 10 cm entre les droites formées par l'orientation des pieds arrières.

Schéma à utiliser : vue arrière

LOCOMOTION

Animal à la marche, le technicien placé sur le profil droit de l'animal et à l'arrière, évalue l'aptitude de l'animal à se déplacer aisément. Notée de 1 à 9, la note maximale 9 correspond à un animal présentant une démarche rectiligne et un pas régulier.

SYNTHÈSE APLOMBS

Jugés de profil et en vue arrière, à l'arrêt et à la marche. Elle prend en compte l'angle du jarret (droit ou coudé), le parallélisme des membres (parallèles ou panards), la locomotion (aisée ou difficile), et la qualité de l'articulation (jarrets secs ou grossiers). La note de 1, la plus faible, correspond à des aplombs de mauvaises qualités, associés à des difficultés de déplacement. La note de 9, la plus forte correspond à des aplombs d'excellente qualité, associés à une démarche aisée.

MUSCULATURE

Trois masses musculaires sont décrites, complétées par une note d'état d'engraissement et par une note de synthèse des aptitudes bouchères de l'animal.

DESSUS

Jugé de l'arrière et sur le profil droit de l'animal : largeur et rebondi des masses musculaires au niveau du garrot, de l'arrière d'épaule et du dos. Il correspond aux basses côtes (le garrot), côtes et entrecôtes. La note la plus faible 1, désigne un dessus « en toit », une échine très saillante. La note, la plus forte 9, désigne un dessus large et rebondi.

Schéma à utiliser : vue de dessus

FILET

Jugé de profil et à droite de l'animal, largeur et épaisseur de la musculature qui relie les os du bassin aux vertèbres dorsales. Il correspond au « faux filet ». La note la plus faible 1, désigne un filet mince et étroit. La note la plus élevée 9, désigne un filet très épais et très large.

Schéma à utiliser : vue de dessus

CULOTTE

Jugé de l'arrière et sur le profil droit de l'animal. Longueur et largeur des masses musculaires qui descendent le long de la cuisse. Elle correspond au rond de gîte, au gîte de noix et à la tranche qui font partie des morceaux nobles de l'arrière. La note la plus faible 1, désigne une culotte concave et remontée. La note la plus forte 9, désigne une culotte convexe et descendue.

Schéma à utiliser : vue arrière

ETAT D'ENGRAISSMENT

Estimation du gras de couverture de l'animal, notée de 1 à 9. Il s'apprécie de profil par palpation au niveau de l'attache de queue et des dernières côtes.

	Attache de queue	Dernières côtes
1	Peau tendue, pincement possible	Peau tendue, côtes saillantes
3	Peau se décolle, léger dépôt identifiable	Peau souple, côtes encore bien distinctes
5	Peau souple, poignée de gras	Peau roule entre la main et l'os, dépression intercostale
7	Peau souple, bonne poignée de gras	Plus de dépression intercostale
9	Peau rebondi, pleine poignée de gras	Un « épais » matelas recouvre les côtes

SYNTHÈSE MUSCULATURE

Synthèse des trois postes ci-dessus, elle définit le potentiel boucher de l'animal, modulée en fonction de l'âge au vêlage, du stade de lactation et de l'état d'engraissement.

- 1 : animal complètement sec, sans viande
- 3 : animal aux profils concaves, manquant d'épaisseur
- 5 : animal normalement viandé aux profils rectilignes
- 7 : animal bien viandé, aux profils convexes
- 9 : animal épais, aux profils rebondis

MAMELLE ET VITESSE DE TRAITE

Les qualités de la mamelle : capacité, solidité, aptitudes à la traite mécanique, sont approchées par 7 descriptions élémentaires, complétées par une appréciation de synthèse, noté de 1 à 9. La vitesse de traite estimée par l'éleveur est notée de 1 à 5.

MAMELLE

ATTACHE AVANT

Jugée de profil et à droite de l'animal, le technicien évalue uniquement la longueur de l'attache, du milieu de la base du trayon au point d'ancrage sous l'abdomen. La note 1, la plus faible correspond à une attache très courte (mamelle en général « coupée » à l'avant). La note de 5, correspond à une distance de 15 cm avec +/- 1point par tranche de 2,5 cm. La note 9, optimale, correspond à une attache très longue (mamelle en général « collée » sous l'abdomen).

Schéma à utiliser : vue de côté

EQUILIBRE ANTÉRO POSTERIEUR

Jugé de profil et à droite de l'animal, angle formé par le plancher de la mamelle avec un plan horizontal. La note 1, la plus faible correspond à des quartiers arrières beaucoup plus bas que les quartiers avant (mamelle « déséquilibrée ». La note 5, optimale, correspond à une mamelle dont le plancher est horizontal. La note 9, la plus forte correspond à des quartiers arrières beaucoup plus hauts que les quartiers avant (mamelle « renversée »).

Schéma à utiliser : vue mamelle

DISTANCE PLANCHER-JARRET

Jugée de profil et à droite de l'animal, position du plancher de la mamelle par rapport à la pointe du jarret, qui sert de repère visuel. La note de 3, correspond à un plancher de mamelle au niveau du jarret. Un écart de plus ou moins 1 point correspond à une variation de 4 cm.

Schéma à utiliser : vue de côté

ATTACHE ARRIERE

Jugée en vue arrière de l'animal, hauteur de l'attache entre la pointe inférieure de la vulve et la première commissure externe (point d'ancrage le plus haut du pis sur la cuisse). La note 1, la plus faible correspond à une attache basse (hauteur importante). La note 5, correspond à une hauteur de l'attache arrière de 35 cm avec +/- 1 point par tranche de 3 cm. La note la plus forte, 9, optimale, correspond à une attache haute (faible hauteur).

Schéma à utiliser : vue arrière

LIGAMENT

Jugé en vue arrière de l'animal, le technicien évalue la profondeur et la hauteur du sillon qui sépare les deux quartiers arrières. La note 1, la plus faible correspond à une absence totale de ligament. La note 9, la plus forte correspond à un ligament très haut et très prononcé.

Schéma à utiliser : vue arrière

ORIENTATION DES TRAYONS AVANT

Jugée en vue arrière de l'animal, angle que forme l'axe des trayons avec la verticale. La note 1, la plus faible correspond à une orientation très externe. La note 5, optimale, correspond à la verticale. La note 9, la plus forte correspond à une orientation très interne.

Schéma à utiliser : vue arrière

ECARTEMENT DES TRAYONS AVANT

Jugée en vue arrière de l'animal, le technicien porte son regard au niveau du plancher de la mamelle. La note 1, la plus faible correspond à un écart de 25 cm et plus. La note médiane 5, correspond à un écart de 15 cm. La note 9, la plus élevée correspond à un écart de 5 cm ou moins. Une variation de +/- 1 point correspond à un écartement des trayons avant de +/- 2,5 cm.

Schéma à utiliser : vue arrière

SYNTHÈSE MAMELLE

Synthèse s'inspirant des 7 postes précédemment décrits, elle modulée en fonction du rang de lactation et du stade physiologique de la femelle. L'appréciation porte sur la solidité et la fonctionnalité de la mamelle mais aussi sur sa texture et son irrigation. Elle prend en compte également la forme et la longueur des trayons. Une vache qui présente une mamelle avec un quartier atrophié verra systématiquement sa note pénalisée d'un point.

- 1 : mamelle décrochée, inapte à la traite mécanique et basse
- 3 : mamelle basse, manquant de ligament, avec des trayons mal orientés
- 5 : mamelle convenable, sans défaut marqué
- 7 : mamelle fonctionnelle équilibrée avec une bonne orientation des trayons
- 9 : mamelle très haute, très bien équilibrée avec de bonnes attaches et avec des trayons placés de manière optimale

Condition d'examen :

Elle est utilisée comme facteur extérieur dans l'indexation des descriptions de mamelle. On distingue 3 situations :

L : vache en lait

T : vache tarie

M : mamelle oedémateuse

VITESSE DE TRAITE

Rapidité avec laquelle la vache libère son lait au cours de la traite. Elle est jugée, par rapport au troupeau d'après enquête réalisée auprès de l'éleveur. La note de 1, la plus faible correspond à une traite très lente par rapport au troupeau. La note médiane 3, correspond à la moyenne du troupeau. La note 5, la plus forte correspond à une traite très rapide par rapport au troupeau.

TEMPERAMENT

Capacité d'adaptation de l'animal à l'éleveur : manipulations quotidiennes et comportement en salle de traite. Il est jugé par rapport au troupeau d'après enquête auprès de l'éleveur. La note 1, la plus faible correspond à une vache trop nerveuse à la manipulation ou en salle de traite. La note 3, optimale correspond à une vache facile à travailler. La note 5, la plus forte, correspond à un animal trop docile, lymphatique.

NOTE GLOBALE

Elle exprime la valeur globale phénotypique de l'animal sur 100 points. Elle est calculée à partir des quatre synthèses présentées ci-dessus et de la rectitude du dessus selon la formule suivante (avec arrondi au point supérieur) :

$$N/100 = [(1/2 (4,5 \times \text{Mamelle} + 3 \times \text{Squelette} + 2 \times \text{Musculature} + 2,5 \times \text{Aplombs})) + 46] + \alpha \text{ RD}$$

Avec $\alpha \text{ RD} = -2$ lorsque la note de rectitude de dessus est égale à **1**

Avec $\alpha \text{ RD} = -1$ lorsque la note de rectitude de dessus est égale à **2**

Avec $\alpha \text{ RD} = 0$ lorsque la note de rectitude de dessus est égale à **3**

Avec $\alpha \text{ RD} = +1$ lorsque la note de rectitude de dessus est égale à **4**

Avec $\alpha \text{ RD} = +2$ lorsque la note de rectitude de dessus est égale à **5**

CARACTERE ANNEXES

COULEUR DE LA ROBE

Couleur dominante qui occupe le plus de surface de la robe

1 : caille

2 : blond

3 : bringé

TACHES DE LA TETE

1 : tête blanche

2 : tache sur le pourtour des yeux, sans les entourer OU mufler non bordé

3 : taches entourant complètement les yeux, formant des lunettes ET mufler bordé.

4 : taches du mufler et lunettes jointives

5 : tête couverte